



LE CHASSEUR ARDENNAIS

ORGANE PERIODIQUE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Abonnement de sympathie : 20 F les quatre numéros

REDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITE :

38, avenue Emile Bossaert, Koekelberg (Bruxelles 8) — Tél. 25.04.76

C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardenais » - Bruxelles 8

Notre nouveau Président National



M. Albert HUBERT

CHASSEURS ARDENNAIS

Confiez votre publicité à votre bulletin

PROCUREZ LUI DE LA PUBLICITE

TARIF

Une page	F 1.000
Une demi-page	600
Un quart de page	350
Un huitième de page	200

Les demandes d'insertion doivent parvenir pour le 5 avril, le 5 août et le 5 décembre à l'Administrateur, avenue Emile Bossaert, 38, à Bruxelles 8. Les paiements se font au C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardenais », Bruxelles 8, suivant facture envoyée par l'Administrateur.

ADRESSES A RETENIR

Président National :

M. Albert HUBERT, rue Gabrielle, 59, Bruxelles 18.

Secrétaire National :

M. Victor ROBERT, rue des Etangs, 26, Linkebeek-Bruxelles.

Trésorier National :

M. F. CROCHET, rue de Bastogne, 173, Arlon - C.C.P. 3449.69.

SOMMAIRE

1. Message du Président.
2. Faisons connaissance avec notre nouveau Président National.
3. Hommage au Colonel Albert Renson.
4. Les scouts d'Anvers à Chabrehez.
5. 1965 : 20^e Assemblée Générale Statutaire. - 25^e Anniversaire de la guerre de mai 1940. - 25^e Anniversaire de la fondation du Service Social.
6. Le 20 septembre à Arlon. - Trente ans après.
7. Coups de boutoir.
8. La vie de la Fraternelle.
9. Ohé, les Artilleurs !

Les articles insérés n'engagent que leurs auteurs.

MEMBRE DE LA FRATERNELLE ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle mais à quel titre ?

MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous :

1^{re} ou 2^e division des Chasseurs Ardenais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch.A., le bataillon moto Ch.A., la Cie d'intendance des Ch.A., le 20 A, la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV 12 A.

MEMBRE HONORAIRE

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardenais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou encore de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardenais combattant décédé dans les mêmes circonstances.

MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui par son dévouement et les services rendus au Service Social des Ch.A. ou à la Fraternelle des Ch.A. a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

MEMBRE ADHERENT

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardenais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 50 F minimum.

Message du Président

Chasseurs Ardenais, mes amis,

L'Assemblée Générale des sections m'a fait l'insigne et redoutable honneur de m'appeler à assumer la présidence nationale de notre Fraternelle. Bien que chargé de lourdes occupations et persuadé que beaucoup d'autres eussent été plus qualifiés que moi pour reprendre le flambeau, je n'ai pas cru pouvoir me dérober à l'appel qui m'était adressé : j'ai accepté par esprit de dévouement, de service.

Les nombreux messages de confiance et d'amitié qui me sont parvenus des milieux les plus divers attestent, à mes yeux, l'immense prestige dont jouissent les Chasseurs Ardenais ; toutes autres significations ne revêtent qu'une importance secondaire. A tous, j'exprime de tout cœur mes remerciements.

Tout d'abord, je veux m'incliner avec respect et ferveur devant la mémoire de mes trois éminents prédécesseurs auxquels je m'efforcerai de succéder de mon mieux, mais que je ne pourrai jamais remplacer.

La disparition prématurée du Colonel Mathen nous a privés d'un président modèle. Nous conserverons de lui le souvenir de l'officier d'une droiture exemplaire, d'un homme de caractère aux positions fermes et courageuses, mais aussi d'un président au grand cœur dont l'élevation de pensée et le soin méticuleux qu'il apportait à toutes choses faisaient notre admiration. Avant lui, le Lieutenant Général Ley, stratège distingué, au dévouement passionné, et qui fut l'âme du Service Social du Chasseur Ardenais, et auparavant encore, le Lieutenant Général Descamps, « chef d'élite d'une unité d'élite », conducteur généreux et énergique. Trois grands chefs dont les noms sont inséparables de celui des Chasseurs Ardenais.

Je me dois ensuite de rendre hommage, en bloc, à tous les dirigeants nationaux et régionaux de la Fraternelle, à tous nos membres fidèles, avec des congratulations particulières à nos porte-drapeau toujours sur la brèche.

La Fraternelle a pour objet de cultiver le souvenir de nos morts, de nous regrouper dans un esprit de camaraderie, de resserrer entre nous les liens et de contribuer à l'entraide ; elle doit déployer une action d'une vitalité sans cesse renouvelée. Nous sommes trop peu nombreux, par comparaison avec nos unités de 1940 ; il faut recruter de nouveaux membres, créer de nouvelles sections, réveiller celles qui sommeillent. « L'association fait de l'impuissance de chacun la puissance de tous ».

Je reviens des Fastes du 1^{er} Chasseurs Ardenais en Allemagne où j'ai assisté à une transmission de commandement de corps entre deux Chasseurs Ardenais de toujours : le Lieutenant-Colonel B.E.M. Louis Godet a cédé le commandement au Lieutenant-Colonel B.E.M. Germain Jacques. Cérémonies émouvantes et reconfor-

tantes où faisaient plaisir à voir l'ardeur, la discipline et la fierté des jeunes bérêts verts ; on les sentait imprégnés de notre esprit que leurs chefs s'attachent jalousement à leur inculquer. Les traditions survivent et s'enrichissent. J'ai eu la joie d'être accueilli, à mon arrivée, par un jeune capitaine qui était le fils du Président Mathen et qui vient d'être muté depuis le régiment des Paracommandos où il s'est encore distingué, lors des récentes opérations de Stanleyville. Il s'imposait qu'il rejoignît une unité de bérêts verts ; n'est-ce pas là le symbole que tout continue ?

Les circonstances — et particulièrement les mots d'ordre du Comité de contact des associations patriotiques — ne nous ont pas permis de donner tout l'éclat souhaitable aux grandes commémorations de cette année.

Faut-il rappeler que vingt-cinq ans déjà se sont écoulés depuis les combats de mai 1940 où nos unités ont accompli avec ténacité et application, toutes les missions qui leur étaient confiées, quelles que fussent les exigences, quels que grands qu'aient été les sacrifices qui nous aient été réclamés. Tout cela fut fait avec un héroïsme tranquille, exprimant en toute simplicité un attachement obstiné au devoir et à la patrie.

Alors que dans les Oflags et les Stalags, les Chasseurs Ardenais se distinguaient par leur esprit de corps et leur conduite exemplaire, ceux qui avaient pu rester en Belgique ou qui y étaient revenus fondèrent, dès 1940, à l'initiative du Commandant Dantine et de notre ami René Dubucq, le Service Social du Chasseur Ardenais qui devait préfigurer la Fraternelle d'après-guerre, mais qui fut alors l'expression de notre volonté de continuer la lutte. En dehors de ses interventions dans le cadre de l'entraide, qui permirent de distribuer plusieurs millions à des Chasseurs Ardenais et à leurs familles, le S.S.Ch.A. s'attacha à regrouper les anciens bérêts verts et fut une cellule fondamentale de la résistance à l'occupant, particulièrement dans le Luxembourg. Comment pourrais-je m'empêcher d'évoquer la mémoire de ceux qui ont payé de leur vie, au combat ou dans les camps de concentration, leur attachement à notre groupement ? Les Greindl, Le Roi, Pelzer, Salmon, Quinot, Tacheny, Sibret, Merget, Anselme et tant d'autres.

En septembre prochain, notre Fraternelle comptera vingt années d'existence puisqu'elle fut constituée dans l'enthousiasme au Congrès qui s'est tenu à Libramont, le 9 septembre 1945, et qui fut celui des retrouvailles de tous ceux qui étaient rentrés de la tourmente. L'an prochain enfin, il y aura vingt ans que fut créé notre bulletin.

Je désire mettre à l'arrière-plan l'aspect honorifique de mes fonctions présidentielles et m'attacher, avant tout, à donner l'impulsion qui fera de notre Fraternelle une association extrêmement active et dynamique. Il faut regrouper le plus grand nombre d'anciens bérêts

verts, et les faire participer à la vie de notre association : c'est ainsi que l'ont compris mes prédécesseurs ; c'est ainsi que je veux m'efforcer de poursuivre leur œuvre.

Amis Chasseurs Ardennais, nous formons une Fraternelle importante et puissante, non seulement par le nombre, mais plus encore par le dépôt de gloire et d'honneur qui nous a été confié : à nous de le sauvegarder et

de l'enrichir. Soyons dignes des valeurs que nous représentons et conscients des devoirs qui en découlent. Nous pouvons, tous ensemble, faire encore de grandes choses. Vos dirigeants vous font confiance ; vous pouvez compter sur leur dévouement et leur fidélité à notre patrio-

Albert HUBERT,
Président National.

Faisons connaissance avec notre nouveau Président National

Albert HUBERT est né à Alost, le 17 juillet 1917, de parents luxembourgeois (père gaumais et mère ardennaise) et qui regagnèrent d'ailleurs le Luxembourg peu après la fin de la première guerre mondiale.

Entré en 1936 à la Compagnie école du Corps des Chasseurs Ardennais, versé en 1937 au 1^{er} Ch.A., 1^{re} Compagnie (Commandant Bricart), promu adjudant candidat sous-lieutenant en fin d'année, muté au 4^e Ch.A. lors de la mobilisation d'août 1939 où il appartient à la 3^e Compagnie. Nommé sous-lieutenant en novembre 1939.

Grièvement blessé en combat rapproché le 26 mai 1940, entre Gotten et Dentregem. Est amputé d'un membre inférieur et grand invalide à 100 p.c.

Pendant la guerre, il s'occupa d'œuvres sociales. Arrêté à diverses reprises par l'occupant dont il dut subir d'autres vexations, et notamment de multiples perquisitions, interrogatoires, etc. A été détenu à la forteresse de Huy, à la prison d'Arlon, à la prison Saint-Léonard à Liège et à celle de Louvain, puis finalement, jusqu'à la libération, à la citadelle de Liège.

Entré dans la Résistance dès sa sortie de l'hôpital, à la fin de 1940, fut à son retour à Arlon, au début de septembre 1944, choisi comme président du Comité des mouvements de résistance.

Après l'offensive von Rundstedt, fut désigné par le Haut-Commissaire à la Défense de la population civile, et en sa qualité de vice-président provincial du Fonds national de secours aux sinistrés, pour organiser les premiers secours dans les régions gravement sinistrées de la province du Luxembourg.

En 1945, remplit les fonctions de Commissaire provincial au Rapatriement et fut commissionné au grade de capitaine.

Journaliste professionnel de 1946 à 1949, année au cours de laquelle il entra à l'Office belge du Commerce extérieur qui dépend du Ministère des Affaires étran-

gères et du Commerce extérieur. Il occupe actuellement la fonction de Directeur des Services de l'Information, des Études et de la Documentation.

Administrateur de l'U.F.A.C. 1940-1945, dont il est le délégué au Comité de contact des associations patriotiques.

A mis sur pied et dirigé le Service Social du Chasseur Ardennais dans le Luxembourg, dont il fut secrétaire provincial. C'est lui qui organisa, en septembre 1945, le Congrès de Libramont au cours duquel fut fondée la Fraternelle. Nommé administrateur, il le resta jusqu'à la fin de 1953 et l'est redevenu en 1963. Créateur du bulletin « Le Chasseur Ardennais », dont il fut le rédacteur jusqu'en 1953.

Principales distinctions honorifiques : Officier de l'Ordre de Léopold, Officier de l'Ordre de la Couronne, Officier de l'Ordre de Léopold II, Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme, Croix de Guerre 1940-1945 avec palme, Croix du prisonnier politique avec deux étoiles, Médaille de la Résistance, Médaille d'argent de la Reconnaissance nationale, Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne du Grand-Duché de Luxembourg...

Notre Président National qui fut un glorieux combattant, un résistant décidé, un prisonnier politique au moral inébranlable est jeune, dynamique, entreprenant. Nous pouvons lui faire confiance : il saura mettre en œuvre toutes ses belles qualités pour faire de notre chère Fraternelle le groupement le plus beau et le plus prospère. A.R.

ATTENTION !

Nous engageons vivement nos Camarades Chasseurs Ardennais à lire très attentivement l'article rédigé par le Colonel B.E.M. Borgniet paru dans le n° 122 de « Belgique d'abord », d'avril-mai 1965, et à le mettre soigneusement de côté. Il serait avantageux que les Présidents profitent de chaque réunion pour le commenter.

HOMMAGE AU

Colonel Renson



Est-il besoin de le rapporter ? Pour réussir à glisser cet article dans le bulletin, il a fallu une petite conspiration avec la complicité de notre imprimeur : sans quoi, jamais l'intéressé n'en aurait permis l'insertion.

Et cependant, le moment est impérieusement venu de rendre un hommage particulièrement chaleureux à l'administrateur et au rédacteur du « Chasseur Ardennais », le Colonel Albert Renson. Ce dernier est, en outre, un des piliers de notre Fraternelle dont il est le plus ancien, au cœur étonnamment jeune, et le plus respecté dirigeant.

Dès la fin de 1940, le Major Renson, remarquable combattant de 1914-1918 et qui avait, en mai 1940, magnifiquement conduit au combat sa batterie du 20^e A, apporta son actif concours au Service Social du Chasseur Ardennais et le continua ensuite à la Fraternelle. On ne connaît pas de membre plus fidèle : il est la personnification même du dévouement désintéressé.

Alors que tant d'autres, plus jeunes, se réfugient dans une facile abstention, ce n'est pas notre Colonel Renson qui a jamais songé à mettre en application la théorie du philosophe pré-épicurien Démocrite : « Fais peu de choses, si tu veux vivre tranquille ». Dès la création du « Chasseur Ardennais », organe de la Fraternelle, il m'apporta un concours rédactionnel éclairé, notamment

en qualité de spécialiste des pensions. Quand, en 1949, le Conseil d'administration décida de transformer le bulletin en service autonome, le Colonel Renson m'offrit sans hésiter son concours pour prendre en charge la mission d'administrateur, pendant qu'il continuait sa collaboration rédactionnelle. Et depuis de nombreuses années, l'ensemble de la charge du bulletin repose sur ses épaules, heureusement solides.

Membre du Conseil d'administration, il a été aussi, pendant de longues années, vice-président et cheville ouvrière de la section du Brabant, assurant notamment avec une continuité et une compétence uniques la permanence hebdomadaire au local où on pouvait le voir, chaque dimanche, accueillant à chacun, prêt à prodiguer recommandations et encouragements.

Mentor et Nestor de la Fraternelle, conseiller écouté et respecté, cachant un cœur ardent sous des dehors placides, discret et modeste en toutes circonstances, le Colonel Renson est, pour nous, le modèle des dévouements et l'exemple à proposer à tous nos Chasseurs Ardennais.

Aussi, je suis particulièrement heureux, au nom de tous les bérêts verts, de le remercier du fond du cœur pour tout ce qu'il fait pour nous, depuis tant d'années, et de prendre la liberté de le citer à l'Ordre du jour de la Fraternelle.

Il serait injuste de ne pas associer étroitement à cet hommage Madame et Mesdemoiselles Renson, les plus assidues, les plus dévouées et les plus fidèles parmi les fidèles. Nous les voyons depuis si longtemps participer à toutes nos manifestations que nous ne concevions même plus qu'elles puissent en être absentes.

Un trait, parmi d'autres, qui situera la personnalité attachante de notre Colonel. En septembre dernier, lors des cérémonies commémoratives d'Arlon, le Colonel Renson avait été placé à mes côtés, à la tribune : discrètement, il disparut et quelle ne fut pas notre surprise de le retrouver pour le défilé, au premier rang des anciens, marchant d'un pas alerte comme une jeune recrue. Une fois de plus, il avait voulu montrer l'exemple.

Lors de notre dernière assemblée générale, le Colonel présenta avec son autorité coutumière le rapport du bulletin. Il nous dit aussi, franchement, sa déception en présence de l'indifférence trop générale que rencontrent ses efforts. Mais il termina en fanfare, soulignant que tout cela ne le découragerait jamais, qu'il poursuivrait sa tâche et... qu'il nous enterrerait tous.

Nous comptons bien, mon Colonel, vous voir demeurer parmi nous de très nombreuses années encore, car que ferions-nous sans vous ?

Albert HUBERT.

Les Scouts d'Anvers à Chabrehez

C'est pour moi un très grand plaisir de faire paraître dans notre bulletin la lettre qui m'a été envoyée par le Commissaire Régional d'Anvers des Boys-Scouts de Belgique. Nos lecteurs en trouveront le texte ci-dessous :

« Nous vous adressons, en annexe, quelques photographies prises le 21 juillet 1964. Comme vous le constaterez, ces photos ont été prises à Chabrehez.

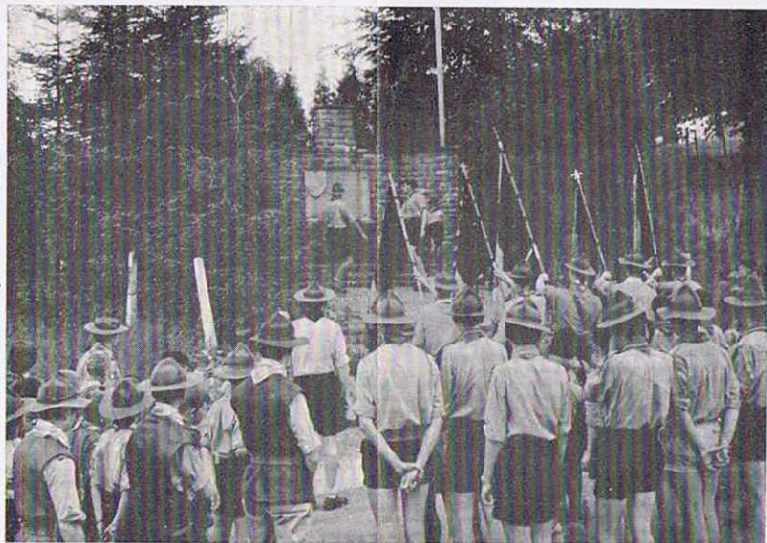
Par une coïncidence heureuse, nous avions au camp, précisément le 21 juillet, et dans la région trois troupes d'Anvers : coïncidence aussi que cela soit l'année du cinquantième anniversaire de 1914 et le vingtième de la libération du Pays, nous avons estimé que nous aurions manqué à nos devoirs les plus élémentaires si nous n'avions pas, vu les circonstances, rendu un très modeste hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la Belgique et son Roi, particulièrement aux Ardennais tombés les premiers, le 10 mai, seuls, face à l'invasion. J'ai constaté que tous les chefs étaient vivement émus. Si les plus jeunes l'ont été dans une moindre mesure, ils savent tout de même, maintenant, qu'à Chabrehez, il y a un monument dédié à la mémoire des Chasseurs Ardennais, et ils se souviendront, à l'âge d'homme, que le 21 juillet 1964, ils y étaient, et ils le diront à leurs enfants. Pour nous tous, nous avons le sentiment d'un devoir accompli, et, nous espérons bien que cela fera plaisir à tous les anciens Chasseurs.

Les couronnes ont été fabriquées par les garçons eux-mêmes, avec des branches d'épicéa et des fleurs du pays,

toutes portant un ruban belge. Les troupes présentes ou ayant une délégation sont : la 1^{re} Anvers (9^e BSB) qui campait à Martilly-sur-Semois, à 85 km de Chabrehez et qui était représentée par une petite délégation avec drapeau, la 3^{me} Anvers (12^e BSB) qui campait à Les Tailles, la 4^{me} Anvers (17^e BSB) qui campait à 2 km de la Baraque Fraiture, route de Vielsalm, la 5^{me} Anvers (95^e BSB) qui campait à Freyneux. Pour ces derniers, cela représentait une marche aller-retour de près de 15 km ; le cinquantième drapeau est celui de la Province d'Anvers qui, pour la première fois en cinquante ans, a quitté la ville pour rendre hommage aux Chasseurs Ardennais. »

Cette lettre n'est-elle pas émouvante, amis lecteurs ? L'oubli se glisse souvent si vite dans les cœurs !... Ces routiers ne sont pas insensibles aux choses de la patrie. Ils sont conscients des sacrifices et des souffrances qui précèdent le triomphe ; ils savent que des hommes, par milliers, ont quitté leur foyer, ont connu l'angoisse et la peur, ont lutté âprement et loyalement pour répondre à l'appel du pays. Ces garçons ne veulent pas être des ingrats parce qu'ils ont compris que ceux qui restent ont une dette de reconnaissance envers ceux qui sont tombés dans les combats.

Pour ces jeunes au cœur généreux, la patrie n'est pas un mot vide de sens. Le mobile, le sérieux et la dignité qui ont marqué cette cérémonie en sont des témoignages qui suscitent notre plus grande admiration. De pareilles initiatives réchauffent le cœur des bons citoyens.



Merci, chers Scouts de la province d'Anvers, pour l'exemple de patriotisme que vous donnez à tous les indifférents au cœur sec !

Merci pour la pensée pieuse que vous avez eue pour les Chasseurs Ardennais et particulièrement pour ceux qui sont morts en défendant le pays !

Merci, parce que cette cérémonie d'hommage est en même temps un geste de fraternité entre tous les Belges !

Merci, Monsieur le Commissaire Régional et vos Col-

laborateurs, pour les sentiments élevés que vous insufflez aux jeunes gens qui vous sont confiés !

Merci à tous les garçons, routiers et louvetaux, indistinctement, pour leur participation enthousiaste, à des titres divers, à la réussite de cette belle journée du 21 juillet 1964 !

Croyez, chers Scouts anversoises, que votre geste restera dans la mémoire des Chasseurs Ardennais !

Victor Robert.

1965

20e Assemblée Générale Statutaire

25e Anniversaire de la guerre de mai 1940

25e Anniversaire de la fondation du Service Social

Les cérémonies de ces deux journées débutèrent par l'Assemblée générale qui a eu lieu cette année à Bruxelles dans les salons du « Helder ».

M. le Juge Didier, Président a.i., ouvre la séance à 15 h. 30.

Preennent place au bureau : les Vice-Présidents Allard, Lepage, et Piedbœuf ; le Colonel Renson, le Colonel B.E.M. Borgniet, MM. Crochet et Robert.

Après le salut au drapeau et la minute de recueillement à la mémoire des Chasseurs Ardennais décédés, le Président remercie les membres qui ont répondu à l'appel du Comité National.

Au cours de son allocution, il rappellera qu'il a le triste privilège de présider cette assemblée par suite du décès de notre regretté Président National le Colonel Ed. Mathen qui pendant de nombreuses années présida si heureusement aux destinées de notre belle Fraternelle.

Il rappela les magnifiques fêtes organisées à Arlon en septembre dernier à l'occasion de la remise des emblèmes aux unités des Chasseurs Ardennais par S.M. le Roi Léopold III il y a près de trente ans. Il évoqua encore la remise des bérets verts à la musique des Forces de l'Intérieur à Arlon. Puis, il donna lecture d'une lettre de M. Reuter, Président de la section d'Arlon, ainsi que de celle de M. André, Président de la section d'Houffalize, empêchés le premier pour motif de santé, le second retenu ailleurs. M. André sera présent le 25. M. Lepage excuse M. Eppe, Président de la section d'Etalle, retenu par la maladie. Il signale que c'est la première fois depuis vingt ans que MM. Eppe et Reuter sont absents à une assemblée générale.

Le Secrétaire fait l'appel des sections. Sont représentées les sections d'Arlon, Bastogne, Brabant, Erezée, Etalle, Huy, Liège Namur, Neufchâteau, Vielsalm, Verviers et Virton. Se sont excusés : les sections de Marche, Libramont, Florenville et Bertrix.

Après lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1964 qui est approuvé, le Secrétaire National présente le rapport moral ci-dessous :

« Pour la seconde fois le grand honneur m'échoit de vous présenter le rapport du Secrétaire National.

La confiance que vous avez bien voulu me témoigner depuis deux ans me touche profondément. Je vous en exprime, Messieurs, ma très vive reconnaissance.

Cette reconnaissance va tout naturellement vers mon éminent prédécesseur, le Capitaine Louis Helmbacker, toujours si prêt à m'apporter une aide éclairée chaque fois que je dois faire appel à lui.

Son dévouement, mérite d'être signalé. Vous avez encore à l'esprit les magnifiques manifestations organisées à Arlon, le 30 septembre dernier, lors du trentième anniversaire de la remise des emblèmes à nos unités par S.M. le Roi Léopold III. Si cette journée connut un succès aussi entier, une très grande part en revient au Capitaine L. Helmbacker et au Capitaine Reuter. C'est pour moi un devoir et un plaisir de le rappeler.

Ma gratitude, et celle de tous les Chasseurs Ardennais, s'adresse également à Monsieur le Juge Jean Didier.

Monsieur le Juge, mes mots n'ont pas été soumis à la censure, sinon, je le sais, eu égard à votre modestie, j'aurais couru le risque certain de ne pouvoir les dire. Et j'aurais regretté infiniment de n'avoir pu déclarer devant cette assemblée combien nous sommes tous sensibles à votre courtoisie et combien nous admirons votre grand cœur et votre dévouement à la Fraternelle. Chaque fois que nous perdons notre Président National, nous pouvons compter sur vous pour reprendre aussitôt la présidence que le deuil rend vacante, et vous remplissez cette mission avec infiniment de distinction, de compétence et de gentillesse. Qu'il soit permis à votre Secrétaire National de demander à l'assemblée de vous applaudir très fort ! Ce sera notre façon de vous exprimer notre reconnaissance.

Ma reconnaissance et celle de nos membres s'adressent encore à notre Administrateur du Bulletin, le Colonel Renson, à notre dynamique Colonel B.E.M. Jean Borgniet, à notre aimable Trésorier National, M. Crochet, et à tous les membres indistinctement qui composent le Conseil d'Administration, sans omettre le tout dévoué

Capitaine Albert Hubert. Merci aussi à M. Balbeur pour les magnifiques relations qu'il fait de chacune de nos manifestations.

Quant à vous, Messieurs les Dirigeants de nos sections régionales, merci aussi parce que dans l'ensemble vous avez donné une suite diligente aux circulaires du Service national, facilitant ainsi le travail du Secrétariat.

Certaines sections méritent d'être à l'honneur. Mon intention pourtant n'est pas ici d'établir des comparaisons. Bien qu'ils aient une signification indéniable, les chiffres ne sont pas toujours des critères absolus de l'activité d'une section.

Il vous plaira sans doute de connaître notre situation. Voici donc nos effectifs en fin d'exercice.

Au 31 octobre 1963, il y avait 2.855 membres; au 31 octobre 1964, l'effectif se chiffrait à 2.755 et accusait donc une diminution de 100 unités.

Nous constatons au total une diminution de nos effectifs dans douze sections sur dix-sept.

Vous pourrez peut-être estimer qu'une réduction de 3 p.c. représente peu de chose. Ce n'est pas mon avis. Lors des élections à l'U.F.A.C., nous diminuons nos voix. Il en résulte aussi une réduction des recettes et par le fait même nous diminuons également nos possibilités de secourir des camarades « Bérêts verts » qui sollicitent l'intervention de la Fraternelle.

A un autre point de vue, vous admettez avec moi que notre autorité auprès des autres associations est, en partie, fonction du nombre de nos membres. Dans une de mes circulaires, je lançais, aux Membres dirigeants, un appel afin qu'ils se préoccupent du recrutement. Retenez, Messieurs, qu'une association qui s'immobilise, s'étiole aussitôt et dépérit.

Quatre de nos sections ont pu augmenter le nombre de leurs affiliés, ce sont les sections d'Etalle, de Huy, de Neufhâteau et de Vielsalm.

Je sais, d'expérience personnelle, que recruter des membres cela ne se réalise pas en se croisant les bras. Croyez bien que je ne perds pas de vue que des vides se font dans nos rangs par suite de décès. Mais c'est là une raison de plus d'accrocher ceux qui peuvent faire partie de notre association.

Je puis établir le graphique des fluctuations de nos effectifs depuis 1953. Ceux-ci oscillent entre 2.653 et 2.983. Nous constatons au cours de ces années une perte de quelque 250 membres.

En ce 25^e anniversaire des combats de 1940, je lance un nouvel appel à chacun de vous. Il faut que l'an prochain, vous m'ayez procuré la joie d'annoncer 3 000 membres. Cela n'est pas impossible et correspond à peu près à une augmentation de 8 p.c. de notre effectif actuel. Il faut que chaque section s'assigne cet objectif pendant cet exercice. Dès à présent une campagne de recrutement commence. Pour atteindre ce résultat, chaque section se donnera pour tâche de tout mettre en œuvre pour augmenter ses propres effectifs d'au moins 8 p.c. Déjà Arlon, par la bouche de notre cher M. Crochet, annonce une augmentation de 20 membres pour 1965.

Messieurs, plus nous serons nombreux, mieux nos voix seront entendues auprès de ceux qui président à la marche du pays.

Nous avons des revendications à faire valoir, notre dignité de bon citoyen à faire respecter, notre loyalisme

envers le pays et nos institutions à faire prendre en considération, nos états de service et les sacrifices consentis à la Patrie à ne pas laisser oublier.

Je pense que nous pouvons nous ranger parmi ceux qu'on appelle de bons Belges. Notre cause mérite incontestablement plus d'intérêt que celle de certains autres de nos concitoyens qui par esprit vénal, par pusillanimité ou par suite d'autres considérations qui restent sans valeur, ont suivi une voie différente de celle que dictait la fierté nationale.

Oui, Messieurs, nous devons être nombreux parce qu'alors il faudra bien que l'on écoute ceux qui ont tout de même quelque chose de valable à leur actif. Nous devons plus que jamais être forts, mes chers Chasseurs Ardennais, afin que nos voix réunies soient si puissantes que l'écho en parvienne aux quatre coins du pays. Nous qui avons prouvé que nous méritons notre brevet de civisme, en combattant depuis l'Ardenne jusqu'en Flandre, nous n'avons pas seulement le droit, mais aussi l'impérieux devoir, devant le désarroi actuel des esprits, de clamer bien haut notre sentiment. Et que l'on ne vienne pas dire, n'est-il pas vrai, que faire entendre le langage de la raison, de la sagesse, du véritable sens patriotique, qu'aimer son pays, défendre l'honneur de sa patrie et des meilleurs de ses fils ainsi que vouloir l'unité du pays, ce soit faire de la politique.

De nombreux contacts ont été pris avec des parlementaires afin de résoudre dans un sens souhaité différents problèmes se rapportant à notre dignité patriotique. Je me permets de rendre le plus vibrant des hommages au Colonel B.E.M. J. Borgniet et à M. Albert Hubert pour la fermeté de leurs interventions et leur esprit de décision. Les fraternelles affiliées à l'U.F.A.C. ont d'ailleurs reconnu leurs mérites puisque le Colonel B.E.M. J. Borgniet a recueilli le plus de voix pour le poste d'administrateur sur les douze candidatures présentées. M. Hubert était le délégué de l'U.F.A.C. au Comité de Contact. Ils seront heureux, Messieurs, de représenter une association qui groupe des milliers d'affiliés. Cela justifie encore le mort d'ordre de tout à l'heure.

★

Un petit mot en passant sur notre Service Social. Indépendamment de l'aide apportée sur le plan local par plusieurs sections à ceux de nos membres qui se sont trouvés dans une situation difficile, notre Trésorerie Nationale est intervenue dans des cas déterminés pour un montant global de 28.747 F. Un ouvrage continue à fonctionner dans la section du Brabant. A ce propos, nous tenons à féliciter et à remercier M. Naples qui s'est chargé de tous les transports de vêtements (prises à domicile notamment) qu'exige la centralisation de ces dons. La section du Brabant a un nouveau Secrétaire en la personne de M. Gustin que nous félicitons pour son dynamisme.

★

Je ne m'attarderai pas sur le travail administratif du Comité National. Chaque demande formulée dans les nombreuses requêtes reçues a été examinée attentivement et a reçu une suite appropriée dans un temps aussi court que possible. Le courrier porte sur les demandes de renseignements divers, obtention de la carte des Etats de

service du Combattant, secours, appui auprès d'une autorité pour l'obtention d'un emploi, etc. Il se rapporte aussi, cela va de soi, à l'activité des sections.

En dehors de ce travail administratif, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois à Namur; le Comité restreint s'est réuni cinq fois. De plus, il y eut de nombreuses représentations aux manifestations patriotiques, aux services religieux; il y eut encore des visites domiciliaires à des membres malades ou accidentés, hélas aussi aux enterrements, etc.

En traitant les affaires au jour le jour, on ne se représente guère la quantité d'interventions qui se réalisent. Mais lorsqu'en fin d'exercice, on compulse la farde de chacune de nos sections, on se rend mieux compte du travail accompli. On est alors amené à se dire, devant l'abondance des faits concrets relatés dans les dossiers, que si le travail fut accaparant, si un temps considérable a dû y être consacré, cela n'a pas été en vain.

Cela n'a pas été vain parce que nous avons pu aider des amis touchés par l'adversité, parce qu'aussi (nous en possédons la certitude) nous avons participé dans une certaine mesure, à créer le climat d'amitié qui doit régner entre tous les Belges.

★

Votre conseil d'administration et les membres dirigeants de nos sections sont toujours sur la brèche. Mais ils ont beau déployer un maximum d'activité, ils ne peuvent rien s'ils ne rencontrent qu'inertie autour d'eux.

Certains de nos membres ne paraissent plus posséder en eux assez d'enthousiasme. Nous le regrettons très vivement. Vous voudrez bien m'excuser de faire cette petite digression un peu amère. Il y a beaucoup trop d'absents à nos réunions et à nos cérémonies. Pourtant vous êtes capables d'enthousiasme, vous l'avez montré à suffisance en 1940!

Je le sais, la vie professionnelle est fatigante; nous vivons dans un monde dont le rythme de vie est de plus en plus accéléré, nos nerfs sont tendus pendant des heures et alors, au soir d'une journée harassante on aspire à la détente; nos pantoufles sont là et le petit écran est toujours prêt à nous livrer ses images. Les jours fériés, il y a la promenade, à pied, en moto ou en voiture; il y a le billard ou le football. Les habitudes du confort s'implantent si aisément en nous! Et Dieu sait s'il est difficile de s'en défaire! Tout cela nous le comprenons très bien.

Et pourquoi, dites-le moi, les membres dirigeants de nos comités seraient-ils différents des autres? Ils sont sensibles au confort, comme n'importe qui. Pourquoi s'embarrassent-ils de charges qui les obligent à devoir se préoccuper de problèmes souvent délicats? Pourquoi consacrent-ils à leur mission tant d'heures prises sur leurs loisirs? Parce qu'ils sentent en leur cœur combien il est bon de faire quelque chose de désintéressé, quelque chose de généreux qui soit destiné au seul profit des autres et du bien commun. « Servir. Nous sommes ici-bas pour servir. » Telles étaient les paroles que notre vénéré et très regretté Président, le Colonel Edouard Mathen, me disait quelques semaines avant sa mort.

Je vous le dis sans détour, moi qui n'ai rien, je pense, d'un pessimiste, je reste parfois confondu de voir une minorité heureusement très agissante et dévouée, à côté d'une masse trop peu sensibilisée aux impératifs qu'im-

plique une affiliation à une fraternelle.

Voyez le Rédacteur-Administrateur de notre bulletin!

Rédacteur moi-même d'un bulletin, qui n'a pas — soit dit en passant — l'envergure du bel organe « Le Chasseur Ardennais », je puis mesurer assez bien le temps que le Colonel Renson doit consacrer à l'élaboration de notre périodique. Son travail ne connaît pas de repos. A peine un numéro est-il sorti de presse qu'il faut mettre le suivant sur le chantier. Et je puis vous assurer que cela engendre pas mal de soucis, soulève des quantités de problèmes, nécessite des démarches et des contacts très nombreux.

Devant un pareil exemple, avons-nous le droit de ne rien faire, de rester indifférents aux difficultés matérielles, notamment?

Je n'ai pas besoin de démontrer que notre bulletin a vraiment des raisons d'exister. Il est un trait d'union entre nous tous et un messager d'union et de compréhension entre tous les Belges que n'obnubile pas la passion partisane.

Et puisque nous parlons du bulletin, je vous dirai très simplement que ma satisfaction serait grande si la rubrique « Soutien du Bulletin » était copieusement fournie dans « Le Chasseur Ardennais » qui sortira de presse dans un mois.

C'est une manière extrêmement efficace de marquer votre satisfaction au Colonel Renson. Je vous garantis qu'il sera particulièrement sensible à une marque de sympathie exprimée de cette manière!...

Tous ceux qui ont accepté une charge ont des responsabilités et doivent faire face à des difficultés diverses. N'admettez donc plus que les uns supportent tout l'effort tandis que d'autres restent absolument passifs.

Persuadez-vous que chacun de vous peut faire quelque chose; il n'est pas besoin pour cela de faire partie d'un comité. Votre présence aux séances et aux manifestations patriotiques, vos conseils et vos critiques s'il y a lieu, le versement régulier des cotisations, une participation pour ceux qui le peuvent à nos frais de gestion, le recrutement, ce sont là, parmi d'autres, des moyens qui sont à la portée de chacun.

Une fraternelle doit vivre intensément; si elle entre en léthargie, elle végète; si elle ne progresse pas, elle recule.

Messieurs, voulons-nous tous ensemble, en ce vingt-cinquième anniversaire des combats de 1940, essayer de retrouver la flamme qui nous animait alors? Sans idéal nous ne sommes rien, sans enthousiasme nous ne sommes que des vieillards.

Voilà, Messieurs, ce que je voulais vous dire au terme de cet exercice. Si quelques-uns de mes propos ont paru quelque peu amers, ne croyez pas pour autant que je sois un homme déçu, oh non, loin de là, certes pas!

Soyez convaincus qu'une fois de plus, je rentrerai chez moi avec l'agréable souvenir d'un contact amical et fructueux et avec la certitude réconfortante que l'optimisme s'impose entre « Bérêts verts »!

Faisons le serment de faire un effort réel afin que l'an prochain nous puissions constater une augmentation sérieuse de nos effectifs. Je compte sur chacun de vous!

Dois-je vous dire que mon dévouement vous reste entièrement acquis!

Merci d'avance, mes très chers amis Chasseurs Ardennais, et merci aussi pour votre aimable attention. »

C'est ensuite le Trésorier National qui donne lecture de son rapport. Il propose que la cotisation destinée à la trésorerie nationale soit augmentée. Le Président reporte cette question aux « divers ».

Le procès-verbal de la vérification des comptes établi par M. Lefèvre démontre qu'ils sont conformes aux pièces comptables et tenus avec beaucoup de soin. Le Trésorier est vivement félicité par le Vérificateur et par le Président.

C'est ensuite l'Administrateur du bulletin qui prend la parole. Il dit le peu de satisfaction qu'il éprouve devant l'en train très mitigé avec lequel les sections lui apportent leur aide au point de vue abonnements, publicité, soutien du bulletin, etc.

Puis, c'est le Colonel B.E.M. Borgniet qui expose l'activité de l'U.F.C. 40-45 et ses réalisations au cours de l'exercice écoulé. Il fait applaudir le Colonel Destrée, Président de l'U.F.A.C. 40-45, ainsi que M. A. Hubert, délégué de cette organisation auprès du Comité de Contact. M. Didier félicite le Colonel Borgniet et le fait applaudir par l'assemblée.

Le Président procède ensuite à la remise du diplôme d'honneur à M. Tébérath, Porte-Drapeau National, et de la Médaille du Mérite de l'U.F.A.C. 40-45 à des membres de la section de Vielsalm : médaille d'argent à MM. H. Bruyère, R. Catin, M. Huybrechts, G. Schmitz ; médaille de bronze à MM. J. Debré, E. Demoulin, G. Grégoire, G. Lambert, J. Lecrombs, F. Meunier, R. Tous-saint et J. Haidon.

M. le Juge Didier fait l'éloge en termes choisis de M. Albert Hubert dont la candidature est présentée par le Comité National pour la présidence de la Fraternelle. M. Albert Hubert est élu par acclamations.

Avant de céder sa place, M. Didier remercie le Président de la section du Brabant, M. Allard, et son Comité pour l'organisation impeccable des deux journées « Chasseurs Ardennais ».

Après avoir pris place au fauteuil présidentiel, M. Albert Hubert remercie les membres de la confiance qui lui est témoignée et promet son total dévouement à ses camarades Chasseurs Ardennais. Il rend hommage au Président a.i. et à ses brillants prédécesseurs, formulant le regret que M. Didier ait décliné la proposition de continuer à assumer la présidence qu'il exerça si souvent avec tant de dévouement et d'autorité.

Il rappelle que fin 1940, à Bruxelles, des anciens « Béréts Verts » dont certains se trouvent dans la salle, jetèrent les bases du Service Social des Chasseurs Ardennais. Ensuite, il est procédé aux élections.

MM. Crochet, Dejaive, Grisart et Renson, sortants et rééligibles, sont réélus par acclamations.

Aux « divers », le problème de l'augmentation des cotisations est posé.

M. Bodson, Trésorier de la section du Brabant, propose que la ristourne de 20 F par membre effectif que les sections font au Comité National, soit portée à 30 F pour l'exercice prochain, latitude étant laissée aux sections de fixer le montant de la cotisation à réclamer à leurs membres ; cette proposition est acceptée par neuf voix contre trois.

Le Président tient à préciser encore la position de

l'U.F.A.C. quant à la participation à des manifestations auxquelles assisteraient des membres du Gouvernement ou des parlementaires. Cela ne doit pas empêcher les sections d'organiser des manifestations patriotiques mais en tenant compte de la décision prise par l'U.F.A.C.

M. Hubert propose l'envoi de télégrammes d'attachement et de loyalisme à LL.MM. le Roi et la Reine ainsi qu'au Roi Léopold III, Commandant de l'Armée en 1940. Il donne connaissance des textes qu'il propose : ils sont admis par acclamations. Il fait également approuver l'envoi de télégrammes à M. le Gouverneur du Luxembourg ainsi qu'à MM. Eppe et Reuter.

Le nouveau Président National clôture la séance en faisant appel à tous pour que la Fraternelle des Chasseurs Ardennais soit toujours plus prospère et qu'elle soit surtout toujours un exemple de patriotisme.

Au nom de l'assemblée, le Colonel Laforêt félicite les membres du Conseil d'Administration pour la permanence de leur dévouement. Ce dévouement en ce siècle atrocement égoïste est réconfortant, dira-t-il.

Le Président lève la séance à 18 heures dans l'enthousiasme.

Après l'Assemblée générale, les participants gagnent l'hôtel de ville où une réception a lieu dans le cabinet de M. l'Echevin Piron. Au cours de son allocution, M. l'Echevin dit toute sa satisfaction de recevoir les Chasseurs Ardennais. Notre Président remercie pour les mots aimables adressés aux « Béréts Verts ». Ensuite, sous la conduite d'une élégante et jolie hôtesse, nous visitons les merveilleuses salles ornées de tant de chefs-d'œuvres. Puis on se dispersa, se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Le dimanche matin, la Fraternelle a assisté, en la cathédrale Saint-Michel, à un service solennel célébré à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des combats de 1940 par Mgr. Boone, Doyen de Bruxelles. Les petits chanteurs en aube blanche, sous la direction de M. l'Abbé Van Tongerlo prêterent leur concours à ce magnifique service. Le Roi et le Roi Léopold étaient représentés par le Lt-Colonel de Saint-Hubert, aide de camp et ancien Chasseur Ardennais.

Dans le chœur, parmi les personnalités, on remarquait : le Général Lecocq, le Colonel B.E.M. Lalière, le Lt-Colonel B.E.M. Delhasse, commandant le 20 A, le Lt-Colonel B.E.M. Peterkenne, le Lt-Colonel B.E.M. Godet, commandant le 1^{er} Ch.A., le Major Kœuse, représentant le Lt-Colonel B.E.M. Camus, commandant le 3^e Ch.A., empêché, M. Hoeberecht, Président National de l'Union des Croix de Guerre, M. Delpine, Président National des « Diables Noirs 1940 », M. Stegen, Vice-Président de la Fraternelle du 3^e Carabiniers, M. Baudoux, Président National de la Fraternelle de la 2^e Brigade d'Infanterie « Yser », M. Draps, Président du M.N.R. de Wemmel, le Commandant Denis, Secrétaire des Vétérans du Roi Léopold III et M. Lercangée, Président de la section d'Ixelles, M. Grenson, Président des Médailleurs et Décorés.

On remarquait également dans le chœur, les drapeaux de neuf fraternelles ainsi que ceux de onze de nos sections régionales. Une mention spéciale pour le courageux porte-drapeau de Neufchâteau, le Camarade Robelin qui empêché d'assister à l'Assemblée générale le 24, est parti de chez lui le dimanche matin à 4 h. 30.

Les personnalités présentes ainsi que les membres de la Fraternelle se sont ensuite rendus en cortège au Soldat Inconnu où le Président National a déposé une superbe couronne de branches de sapin et d'oreillers rouges et ravivé la Flamme du Souvenir.

A 13 heures, un déjeuner a réuni la plupart des participants des deux journées au « Gascogne ». A la table d'honneur, le Président National était entouré du Colonel B.E.M. Lalière, du Lt-Colonel Delhasse, du Major Kœuse, de M. Allard, Président de la section du Brabant, et des membres du Conseil d'Administration de la Fraternelle.

Une ambiance « Chasseurs Ardennais », faut-il le dire, régna tout au long de ce déjeuner. Au dessert, le Président National eut des mots aimables pour chaque membre du Conseil d'Administration et remercia une

nouvelle fois les membres pour leur confiance à son égard.

M. Lepage, Vice-Président, remercia le Président de la section du Brabant, M. Allard, pour la parfaite organisation des deux journées.

Après les applaudissements, tous les « Béréts Verts » chantèrent en chœur la « Marche des Chasseurs Ardennais » ; nous avons vu certains courageux de 1940 très émus...

Merci à la section du Brabant et surtout au Camarade Grisart pour cette belle journée : ce fut parfait.

Signalons pour terminer qu'une collecte au profit du bulletin faite après l'Assemblée générale par un membre adhérent, M. Temmerman, a rapporté 1.080 F.

Victor ROBERT.



Le Président National ranime la Flamme.

Le 20 septembre à Arlon

Trente ans après

Le temps était maussade lorsque nous avons débarqué à Arlon, le 20 septembre au matin. Un faible soleil essayait bien de temps en temps de glisser quelques pâles rayons lorsqu'il découvrait la moindre trouée parmi les nuages, mais il ne chauffait pas. Les Bruxellois, les Liégeois tout comme les Namurois qui n'étaient plus habitués depuis longtemps au rude climat des Ardennes, trouvaient qu'il faisait froid. Heureusement, la pluie nous fit la grâce de ne commencer à tomber qu'une fois les cérémonies en plein air terminées.

Tout de suite, en sortant de la gare, il fallut se mettre à grimper pour se diriger vers l'église primaire Saint-Martin où la journée allait débiter par une messe solennelle à la mémoire de LL.MM. le Roi Albert et la Reine Astrid et des Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie.

Sur le parvis, il y avait foule et avant d'entrer dans l'église on eut le plaisir de serrer la main à de nombreux camarades que l'on n'aurait peut-être plus l'occasion de revoir dans la journée.

À 10 heures, l'église était bondée. Dans le chœur avaient pris place le Colonel Danloy, représentant LL.MM. les Rois Léopold et Baudouin; le Général Gheysen, commandant la 3^e Circonscription Militaire et représentant le Ministre de la Défense Nationale; le Colonel Remience, commandant la Province de Luxembourg; le Bourgmestre d'Arlon, M. Simon; M. Lundy, Président de la Fraternelle du 10^e de Ligne et représentant le Général Louvau, Président de l'U.F.A.C. 14-18, M. Dugauquier, Président du Conseil Provincial, et M. Didier notre Président, ainsi que les drapeaux de douze sections de la Fraternelle et de onze groupements patriotiques locaux. Au milieu de la nef, le drapeau fédéral.

Après la messe, les anciens ainsi que les autorités ont déposé une gerbe au monument du Roi Albert puis se sont rendus place Léopold où devait avoir lieu une prise d'armes.

Sur la place, on avait formé un immense rectangle dont les petits côtés étaient occupés l'un par le détachement du 3^e Ch.A. et la musique des Troupes de l'Intérieur, l'autre par le détachement du 1^{er} Ch.A. et les anciens bérets verts. Sur un grand côté étaient répartis les drapeaux des 2^e Ch.A., du 10^e de Ligne, des 4^e, 5^e et 6^e Ch.A. avec leurs escortes. Le côté longeant le Gouvernement Provincial était réservé aux autorités et aux invités.

À 11 h. 45 est arrivé le Général Gheysen, commandant la Circonscription, qui après avoir été reçu par le Président National et le Colonel Remience, passa les troupes en revue et salua les anciens.

Après avoir demandé une minute de recueillement en souvenir de nos camarades tombés au champ d'honneur, le Président s'exprima en ces termes:

« Il est d'autres morts auxquels aussi nous devons penser: tous ceux qui depuis vingt ans sont allés rejoindre les premiers, et je pense particulièrement à notre

regretté Président, le Colonel Edouard Mathen décédé en juillet dernier.

Tous ses amis, frères d'armes et tous nos camarades auront une pensée pieuse pour ce chef magnifique.

Un de ses anciens le décrit en ces termes dans le bulletin de la Fraternelle: « Dans les grandes comme dans les petites choses, il restait un modèle de courage, de calme, de dignité et de modération. »

Nous garderons le meilleur souvenir de celui qui avait choisi comme devise: « Nous sommes ici bas pour servir ». C'est lui qui devait présider cette cérémonie, il vous aurait rappelé avec sa manière claire et simple la signification de cet anniversaire.

Il y a trente ans, Messieurs, à peu près jour pour jour, c'était le 15 septembre 1934, S.M. le Roi Léopold III, à la plaine de Waltzing, procédait à la remise solennelle de leurs drapeaux aux trois groupements mixtes de Chasseurs Ardennais. Ces unités étaient appelées à devenir les 1^{er}, 2^e et 3^e régiments de Chasseurs Ardennais dont les garnisons étaient respectivement Arlon, Bastogne et Vielsalm. Lors de la mobilisation, on y a ajouté les 4^e, 5^e et 6^e régiments de Chasseurs Ardennais, le 20 A, le bataillon Moto et quelques autres unités.

Il y a trente ans, leur commandant en chef, en des termes admirables et que vous retrouverez dans le programme qui vous a été remis leur témoignait déjà la plus entière confiance.

Ne pensez-vous pas, Messieurs, que celle-ci était bien placée?

Sans doute, les idées évoluent, sans doute l'idée de Patrie n'est plus la même qu'il y a cinquante ans et il peut paraître à certains de bon ton ou de bon genre de minimiser les exploits de nos Chasseurs; mais l'histoire impartiale saura leur rendre justice.

Loin de moi l'idée de monopoliser l'héroïsme pour nos bérets verts et de faire croire que seuls les nôtres ont fait tout leur devoir, mais tout de même je manquerais d'objectivité si je ne signalais que le 1^{er} Chasseurs Ardennais est une des rares unités belges qui fut citée à l'ordre du jour de l'Armée Française et que son drapeau s'est vu attribuer la Croix de Guerre Française avec palme. J'ajouterais que le jeune officier qui avait passé à Sa Majesté l'étendard sacré est tombé glorieusement à Vinckt, il s'agit du lieutenant arlonnais Raymond Dhuren, commandant la 7^e Cie. Puis-je rappeler la mort héroïque du commandant Bricart et de tant d'autres? Il serait superflu de vous lire toutes les citations que nos unités se sont vues attribuer: sachez qu'elles étaient méritées tout autant que celles du vaillant 10^e de Ligne dont elles étaient issues...

Dans quelques instants, quelques-uns de nos camarades vont partir à Martelage pour déposer une couronne au monument national, d'autres iront au monument des 1.500 morts du 10^e de Ligne, d'autres enfin se rendront au monument que la ville d'Arlon a élevé

à la mémoire de ses enfants tombés au champ d'honneur.

Et maintenant, permettez-moi, me tournant vers les jeunes, de leur dire: « Chers jeunes gens, regardez ces drapeaux, ce sont maintenant les vôtres. Sachez vous montrer dignes de vos aînés et laissez-moi terminer par ces mots de feu M. le Gouverneur Lohest: « Soldats, je vous envie, vous portez le béret vert et vous avez vingt ans. »

Ensuite, accompagné de M. Reuter, Président de la section d'Arlon, le Président National déposa des fleurs au monument aux morts de 1914-18 et de 1940-45.

Pendant que les détachements des 1^{er} et 3^e Ch.A., les drapeaux et les membres de la Fraternelle allaient se grouper pour le défilé, la musique des Troupes de l'Intérieur régala le public d'un show éblouissant digne de faire pâlir d'envie les musiques anglaises ou américaines les mieux entraînées. Après quoi elle va prendre la tête du cortège qu'elle emmène, évidemment, au son de la marche des Chasseurs Ardennais ce qui, si c'eût été nécessaire eût ranimé les moins alertes. Mais point n'était besoin, ils étaient tous redevenus les bérets verts de 1940, y compris les quelques anciens de 1914-18 qui en faisaient partie, et c'est sous les applaudissements nourris qu'ils défilèrent devant les autorités.

Poursuivant sur leur lancée, ils continuèrent, toujours au pas, jusqu'à l'Hôtel de Ville où les autorités communales offraient un vin d'honneur. Là, ce fut

d'abord notre Président qui prit la parole pour remettre à la ville d'Arlon un médaillon en bronze, œuvre de feu le Sculpteur Demanet et dont la maquette avait été offerte à la Fraternelle par Mme Demanet, médaillon représentant le Roi Léopold remettant un drapeau à un régiment de Chasseurs Ardennais.

Prenant la parole à son tour, M. le Bourgmestre Simon remercia et dit:

« L'année 1964 sera certainement considérée comme une année de souvenirs, comme une année d'anniversaires.

Avec combien de fastes et d'émotion toute la population belge n'a-t-elle pas célébré le cinquantième anniversaire du commencement de la défense héroïque des troupes belges contre l'envahisseur. Toutes les citations qui figurent sur le drapeau du glorieux 10^e de Ligne, prouvent que ce régiment arlonnais a promené sa vaillance dans les différents coins de Belgique. Il s'était fait une place parmi les meilleures unités belges et ses traditions s'étaient créées qui reposaient sur les qualités inhérentes aux gens de chez nous: tenacité, courage, fidélité, héroïsme.

Cette année a été célébré aussi un vingtième anniversaire; celui de la libération de notre pays, après une nouvelle occupation de plus de quatre années. Durant cette guerre aussi les régiments issus d'Arlon se sont couverts de gloire, là encore les citations à l'ordre de l'Armée prouvent que nos soldats ont eu la même vaillance que leurs devanciers.



Place Léopold à Arlon.

Les traditions du 10^e de Ligne avaient été honorées et ses successeurs étaient allés à l'ennemi sous le signe de la hure et derrière les drapeaux des Chasseurs Ardennais.

Nous fêtons aujourd'hui le trentième anniversaire de la remise par le Roi Léopold de ces drapeaux.

La défense des Ardennes imposa aux autorités militaires de constituer des unités plus mobiles que les unités d'infanterie normales. C'est pourquoi en 1933, un arrêté royal décide que le 10^e de Ligne sera dissous et qu'à sa place sera créé le Groupement mixte de Chasseurs Ardennais. Ce régiment reprendra et la garnison et les instructeurs et les chefs du 10^e Régiment de Ligne, il en reprend momentanément le drapeau.

C'est pour tout cela qu'il en garde et l'esprit et les traditions.

Les Chasseurs Ardennais seront coiffés du hêret vert.

C'est donc réellement arlonais qu'étaient les Chasseurs Ardennais, même si ultérieurement les nécessités tactiques en ont cantonné les trois bataillons respectivement à Arlon, Bastogne et Vielsalm, où chacun a donné naissance à son régiment.

J'ai dit tout à l'heure que les Chasseurs Ardennais avaient à l'origine repris le drapeau du 10^e de Ligne pas pour longtemps cependant, car en 1934 ce glorieux étendard est envoyé au Musée de l'Armée et c'est alors que les Régiments de Chasseurs Ardennais sont dotés de leurs propres drapeaux.

Je me souviendrai toujours avec émotion de ce 15 septembre 1934. C'était sur la plaine appelée à l'époque Champ d'Aviation de Waltzing; la Compagnie Ecole, dont nous faisons partie, était sous les armes depuis vingt-huit jours. Vu son peu d'entraînement, elle avait, avec raison, été jugée incapable de défiler, et c'est ainsi que nous qui avions l'honneur d'en faire partie, nous avions pour mission, la seule que nous étions capables de remplir, de présenter les armes.

Et je revois, le jeune Roi Léopold III, arrivant à la plaine, sur un cheval tout caracolant, pour confier majestueusement et grave, l'étendard du 1^{er} Chasseurs Ardennais, au Lieutenant Dhuren, qui avait été chef de la promotion royale à l'Ecole Militaire.

Voici la péroraison de l'allocution que le Roi prononça à cette occasion :

« Officiers, sous-officiers, soldats des bataillons de Chasseurs Ardennais.

» Je vous confie ces drapeaux, dont les destinées sont désormais liées aux vôtres.

» A vous d'en faire de glorieux emblèmes,

» Car la gloire d'un drapeau est faite de la bravoure, de l'héroïsme, et du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis. »

Ce message du Roi a été écouté.

Les Chasseurs Ardennais en firent de glorieux emblèmes. Les citations « Ardennes, Dendre, Vinkt, Lys » en témoignent.

« Et c'est la bravoure, c'est l'héroïsme.

» C'est le sacrifice de ceux qui servent sous ses plis qui en firent la gloire. »

Le drapeau fut remis en bonnes mains.

A titre d'exemple, notre compagnie Ecole avait pour instructeurs, le Lieutenant Dhuren, le Capitaine Bri-

cart, l'Adjudant Sibret, nous avions pour amis Jean Massonnet et André Salmon. Six années plus tard, tous les cinq sont morts face à l'ennemi.

Ils ont voulu défendre ce drapeau que le Roi leur avait confié sur la plaine de Waltzing.

Messieurs, la Ville d'Arlon se devait de participer activement à l'anniversaire de ce jour parce que les régiments de Chasseurs Ardennais sont nés à Arlon, parce que leur drapeau leur a été confié à Arlon, et que presque tous les Arlonais de ma génération ont milité sous ce drapeau et aussi parce qu'Arlon parraine depuis deux ans le 1^{er} Chasseurs Ardennais; elle tenait aussi à le faire parce que cinq membres du conseil communal de la Ville sont d'anciens Chasseurs Ardennais, parmi lesquels trois membres du Collège des Bourgmestres et Echevins et croyez bien, c'est un honneur qu'ils revendiquent.

Le souvenir de la remise des drapeaux aux trois bataillons de Chasseurs Ardennais et spécialement au 1^{er} qui fut directement arlonais reste vivace dans le cœur de ceux qui ont vécu ce grand événement.

Mais ceux qui nous suivront devront aussi se souvenir.

C'est avec fierté que nous accrochons à la place d'honneur dans le hall d'entrée de notre Hôtel de Ville, l'image de bronze relatant cet événement. Et cette image est vraiment le symbole patriotique par excellence.

Elle représente le Roi qui incarne la patrie, qui incarne la nation. Et c'est celle-ci tout entière qui confie la garde de l'emblème représentant son unité, ses libertés et son honneur à un valeureux soldat gardien des frontières; celui-ci donnera sa vie pour son roi et sa patrie.

Et cette image n'est pas une image d'Épinal.

C'est de l'histoire qui a été écrite avec le sang de celui auquel le drapeau a été confié.

Merci à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais d'avoir organisé de façon si magnifique cette commémoration qui nous permet en même temps de rendre hommage à nos héros et de laisser un exemple à ceux qui dignement ont repris le flambeau.

Les Chasseurs Ardennais d'aujourd'hui ont un lourd passé à porter mais ils sont dignes de ceux d'hier parce qu'ils sont prêts à se rallier autour de cet emblème, dont la gloire est faite de la bravoure, de l'héroïsme et du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis. »

Dans la suite, le Général Gheysen prit également la parole pour louer le courage des Chasseurs Ardennais pendant la guerre et les remercier d'avoir fait honneur à l'Armée Belge.

La journée fut clôturée par un lunch officiel au mess des officiers au cours duquel notre Président se leva pour remercier les autorités qui nous avaient fait l'honneur d'assister aux diverses cérémonies.

Puis, après avoir remercié la Fraternelle de l'avoir invité aux cérémonies du jour, M. Lundy, Président de la Fraternelle du 10^e Régiment de Ligne, dit :

« C'est avec une grande émotion que je me reporte trente ans en arrière. A cette époque, la réorganisation de l'armée avait eu pour conséquence la dissolution de notre cher régiment, le 10^e de Ligne. Notre drapeau allait prendre place au Musée de l'Armée. L'émotion

était grande parmi les anciens de notre Fraternelle. Nous étions très attachés à notre cher drapeau et nous étions déprimés. Il avait été témoin de nos souffrances mais aussi de nos gloires. C'était pour lui que Flamands et Wallons avaient lutté coude à coude. Ce glorieux morceau d'étoffe était pour nous l'image de la Belgique. Nous étions fiers des citations brodées en lettres d'or sur nos trois couleurs; c'étaient nos principales victoires et chacun d'entre nous en était parfois l'artisan sans le savoir.

Mais cette émotion s'atténua bien vite lorsque nous apprimes que par faveur spéciale notre drapeau ne mourrait pas: il commençait par avoir trois fils, les drapeaux des 1^{er}, 2^e et 3^e Chasseurs Ardennais. Nous étions réconfortés et heureux d'apprendre que l'on avait choisi une troupe d'élite pour reprendre les traditions de notre régiment. Nos citations allaient survivre sur les emblèmes qui allaient être remis par le Roi aux Chasseurs Ardennais. En les remettant le Roi a dit: « Je vous les donne avec la plus entière confiance car je connais les sentiments élevés qui vous animent et en particulier votre profond attachement à la Patrie. Vous poursuivrez la tradition glorieuse du 10^e de Ligne dont vous êtes issus et qui fit preuve d'une si belle conduite en 1914, dès son premier choc avec l'envahisseur à la bataille de Namur. »

Ces paroles du Roi sont devenues réalité, dès l'aube du 10 mai, les Chasseurs Ardennais sous le commandement de chefs remarquables ont résisté avec une ténacité toute ardennaise à une invasion foudroyante des meilleures unités allemandes: de la bravoure et de l'héroïsme, ils n'ont cessé d'en témoigner en accomplissant avec une audace remarquable les missions qui leur étaient dévolues, en combattant avec un acharnement digne d'admiration dans les Ardennes, sur la Dendre, sur la Lys, à Vinckt. Nous les anciens du 10^e de Ligne nous sommes fiers de nos héritiers qui ont continué à inscrire sur leurs emblèmes de nouvelles et belles citations et nous pouvons leur crier toute notre admiration. »

Ce fut une belle journée. On a regretté l'absence de quelques sections ainsi que celle des chefs de corps de 1940. On a surtout remarqué la présence au complet de la petite et dynamique section de Molenbeek qui avait fait le déplacement avec de nombreux sympathisants, soit un car d'une bonne cinquantaine de personnes. A signaler la présence du Colonel Champion, attaché à l'O.T.A.N., qui était venu de Paris.

Et pour terminer, un bien agréable mission: nos cordiales félicitations aux organisateurs de cette magnifique journée, le Colonel Remience, le Capitaine Helmbacker, M. Reuter et sa section d'Arlon: l'organisation fut impeccable.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler que, l'après-midi, la section de Molenbeek est allée en pèlerinage à Grummelange, au mémorial apposé contre l'église à la mémoire du Premier-Sergent Thibor. Le Président Prosper Sevenants y déposa une plaque-souvenir et dit entre autres: « Parmi les Chasseurs Ardennais qui payèrent leur héroïsme de leur vie, figure le Premier-Sergent Thibor, natif de cette commune, rude fils de nos Ardennes, qui tomba glorieusement à la tête de son peloton lors de la bataille de Vinckt, défendant

ce coin de terre des Flandres en ce temps-là où n'existait pas de frontière linguistique, en ce temps-là où il n'y avait que des Belges défendant leur Patrie. Aujourd'hui, nous avons tenu, nous, membres de la section de Molenbeek, à venir rendre hommage à notre frère wallon Thibor... »

A.R.

Ohé les Artilleurs

Nous avons reçu du Lt-Colonel B.E.M. Delhasse, commandant le 20 A (adresse: B.P.S. 6 - Forces Belges en Allemagne) l'appel ci-dessous. Nous serions heureux si de nombreux anciens pouvaient y donner suite.

« Nous désirons entretenir au sein du 20^e Bataillon d'Artillerie, héritier du RACHA (Régiment d'Artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais) un esprit de tradition et de respect du passé.

» Dans ce but, et en vue de rendre hommage aux « anciens », nous voudrions constituer une galerie des souvenirs, au Mess des Officiers du 20 A.

Malheureusement, la guerre 1940-45 ayant provoqué une cassure, le 20 A actuel se trouve presque totalement démuné de souvenirs.

Cependant, persistant dans notre désir, nous nous tournons vers vous pour constituer cette galerie. Car où irions-nous les retrouver, ces souvenirs, si ce n'est chez les « anciens » du RACHA et du 20 A ?

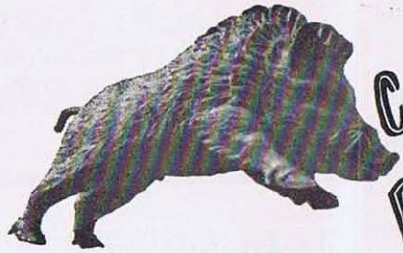
Nous nous adressons simultanément au Conservateur du Musée Royal de l'Armée. Mais les plus vivants souvenirs, nous les attendons de vous.

Tout souvenir, quel qu'il soit nous intéresse (tenue d'artilleur du RACHA, photos, documents, armes, etc.). Tout souvenir sera marqué du nom du donateur, sauf si celui-ci ne le désire pas. Dans ce but, lors de l'expédition, voudriez-vous nous indiquer sur une carte, votre nom, les dates auxquelles se rapportent éventuellement certains souvenirs (au moins l'année) ainsi qu'un petit commentaire si nécessaire (suivant le souvenir considéré).

Si vous ne désirez pas vous dessaisir totalement d'un souvenir, il vous est loisible de nous le prêter pour un long terme. Ce souvenir vous serait restitué au moindre désir de votre part.

Par ailleurs, pour les photos ou documents, nous pouvons les faire reproduire et vous les restituer. »





COUPS DE BOUTOIR

CONTINGENTS

Pour les années 1960 à 1963 on a compté 291.511 exemptés du service militaire alors que 160.486 jeunes gens ont dû consacrer douze à quinze mois aux joies de la caserne, période pendant laquelle ils n'ont rien gagné alors que les autres pouvaient continuer tranquillement leurs occupations et préparer leur avenir sans avoir à fournir la moindre compensation. Et cependant une loi votée le 10 janvier 1940 prévoit qu'ils payeront une taxe en rapport avec leurs ressources. Que de millions on aurait trouvé là depuis 1940 pour faire droit aux revendications des anciens combattants, des veuves et des orphelins.

On est étonné de constater que malgré les inestimables bienfaits de l'I.N.A.M.I., et contrairement aux affirmations de notre grand Théo, qu'il y a eu pendant cette période 28.000 inaptes pour causes physiques.

INCROYABLE

Un des génies chevelus du plus célèbre quatuor qui ait jamais existé en Grande-Bretagne a dû se faire enlever les amygdales: des tractations ont eu lieu pour les acheter ainsi que la table sur laquelle le grand homme a été opéré.

ODIEUSE MASCARADE

On a appris avec écœurement que le Mardi-Gras des étudiants de l'Université de Louvain affublés de vêtements militaires se sont abaissés à ridiculiser les anciens combattants et les invalides. Ils ont mis le comble à cette sordide bouffonnerie en insultant le drapeau national. Et dire que ces misérables individus font partie de ce qu'il est convenu d'appeler l'élite du pays!

PROPAGANDE

Depuis des mois, les murs de la ville sont couverts d'affiches sur lesquelles on retrouve le même genre de slogans: «Echec à la guerre contre le peuple congolais», «Quittons l'O.T.A.N.», «Désarmement», «Plus de bases étrangères en Belgique», et à propos du Congo, de Chypre, du Vietnam: «Impérialistes, bas les pattes!». Cela doit coûter bien cher, cependant, pareille propagande et ce ne sont pas les quelques milliers de communistes belges (le communiste étant en principe un homme pauvre) qui payeront. Alors avec

quoi soldera-t-on la facture? Avec des yens ou des roubles?

LA CITE ADMINISTRATIVE

Voilà sept ans que les travaux ont débuté et l'on ne prévoit pas encore quand ce sera terminé. Les dépenses s'élèvent déjà à 1.800 millions contre 600 prévus. Un parking pour 1.800 voitures est terminé et un député a révélé que 900 places y ont été louées par bail à des particuliers pour une période de dix-huit ans. Cela fait déjà un peu d'argent qui rentre. Il est dès à présent certains que l'on ne se bouclera pas pour occuper cette immense caserne, personne n'en a envie.

ESPAGNE

Le marxisme international ne pardonnera jamais à Franco d'avoir écrasé la révolution communiste. Si les Espagnols doivent supporter un peu plus de contrainte que nous, il est indiscutable que leur régime est infiniment plus libéral que celui imposé par le Kremlin. La propagande anti-Caudillo redouble de virulence chaque fois que l'on reparle d'un accord avec le Marché Commun. On organise des manifestations dans de nombreux pays chaque fois qu'un Espagnol est emprisonné pour crime contre l'Etat. Mais on passe sous silence l'exécution derrière le rideau de fer de malheureux accusés de délits qui chez nous sont passibles de quelques mois de prison. On n'a pas encore entendu dire qu'en Espagne on déportait des populations entières dans des régions où il est impossible de résister au climat comme on l'a fait en U.R.S.S.; bref, il n'y a qu'une dictature qui est bonne, celle de Moscou ou de Pékin.

A L'O.N.U.: OUA, OUA, OUAH...

La merveilleuse action de nos paras à Stan, nous a valu encore une fois la vedette à l'O.N.U l'année dernière. Encore une fois, nous avons été insultés par une meute d'une vingtaine de pays afro-asiatiques qui ont aboyé à nos chausses à qui mieux mieux des heures durant. C'étaient principalement les représentants des potentats des pays africains pro-communistes sous-développés, pour lesquels nous versons chaque année de nombreux millions, qui nous témoignaient leur reconnaissance sous la conduite des représentants du Kremlin, de Tito, de Ben Bella et de Napoléon Nasser.

Le gouvernement actuel du Congo est un gouverne-

ment fantoche, sont venus déclarer les valets de Moscou. On a truqué les élections. Il est normal que ces gens pensent que les élections se font partout comme derrière le rideau de fer, en Egypte ou en Algérie où les dictateurs et leurs suppôts obtiennent régulièrement 99,999 p.c. des voix...

Aucun de ces individus n'a eu un mot de blâme pour les atrocités dont noirs et blancs ont été victimes. Ils n'ont pas osé aller jusqu'à les approuver mais ils ont feint de les ignorer. Quoi d'étonnant à cela? L'un des principaux dirigeants de l'O.U.A. (Organisation de l'Unité Africaine) est l'ancien chef des «Mau-Mau» de sinistre mémoire dont les atrocités ont valu au Kenya une triste renommée.

Il faut que les Congolais se réconcilient, est venu dire le représentant de Ben Bella. Il faut amnistier les rebelles et former un large gouvernement dans lequel ils seront représentés... comme l'a fait son grand patron, le magnanime Ben Bella qui a fait massacrer les tribus kabyles rebelles et exécuter ses anciens camarades de combat Ferrat Abas et Ben Kiedër (et bientôt probablement Ait Ahmed) qui n'ont pas approuvé sa manière de faire une république démocratique.

AU KENIA

Sa Gracieuse Majesté a fini par accorder l'indépendance au Kenya. Il a bien fallu, les «Mau-Mau» de Kenya avaient massacré presque tous les Anglais qui s'y trouvaient. Et c'est évidemment leur chef Kenyatta qui est devenu le président de la république démocratique, Kenyatta qui pourrait donner des cours d'atrocités aux simbas les mieux exercés. Depuis lors, pas une grande manifestation en Grande-Bretagne sans que l'ancien bourreau ne soit présent. Et alors toute la gentry se presse. Surtout les ladies qui veulent l'approcher, lui parler, passer dans la crinière du vieux lion une main frémissante...

LES COMEDIES ONUISIENNES

L'U.R.S.S. refuse de payer les millions qu'elle doit suite à l'opération «Congo». D'après le règlement, elle n'a plus le droit de vote, et alors on vote sans voter, car personne n'oserait prendre la responsabilité de faire sortir le représentant du Kremlin quand on va procéder à un vote, et l'on se borne à demander à chaque délégué dans le couloir, quelle est son opinion sur la demande d'admission de tel ou tel pays. Si la majorité est favorable, le pays est admis...

DANS LES CHARBONNAGES

Depuis 1955, nos gouvernants ont dépensé des dizaines de milliards en subventions à des charbonnages que l'on fermait quelques années plus tard. Que de nouvelles industries on aurait pu installer dans ces régions avec tout cet argent, permettant ainsi de doter d'un nouveau métier les milliers de mineurs actuellement en chômage.

R. T. V.

Pour être bien certain de voir assez grand, il vaut mieux voir beaucoup trop grand. C'est le raisonnement que l'on a tenu en ce qui concerne les nouveaux bâtiments de la R.T.V. dont les travaux débiteront prochainement sur le terrain de l'ancien Tir National. L'Etat a commencé par faire une cadeau princier: un terrain de 20 hectares que l'on estime actuellement à 10.000 F le mètre carré. Vous avez bien lu? C'est-à-dire un cadeau de deux milliards. Les travaux, si tout va bien, seront terminés en 1978 et sont estimés à 3 milliards, c'est-à-dire, étant donné la précision avec laquelle les devis sont habituellement établis, 6 à 7 milliards. On prévoit une tour de 120 mètres et un ensemble de 1.100.000 mètres cubes bâtis. On se demande avec curiosité quelle sera dans dix ans le montant de la taxe pour un poste de radio ou de télévision.

ART

Anciennement ce mot avait une signification bien définie, mais aujourd'hui on n'y comprend plus rien, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture ou de musique. L'art moderne est ahurissant et incompréhensible. Normalement seuls les «artistes» responsables d'un tableau ou d'une sculpture savent ce qu'ils ont voulu représenter. Pour le commun des mortels, il est impossible de le deviner. En musique, c'est généralement du bruitage. Il y a toujours évidemment des snobs qui ont la prétention d'apprécier tout cela, et on est scandalisé de voir nos musées gaspiller notre bel argent pour se procurer ces «œuvres», car il faut bien, paraît-il, avoir dans nos musées des œuvres représentant toutes les tendances. On est arrivé actuellement semble-t-il au summum de la bétification avec le «Pop Art».

TOUJOURS L'O.N.U.

Les casques bleus ont occupé pendant des années les camps que nous avons aménagés à grands frais au Congo, et en partant ils les ont abandonnés en piteux état. L'O.N.U. nous réclame des centaines de millions sous prétexte que pendant cette période, elle les a entretenus. Notre gouvernement admettant cette ahurissante prétention, avec la seule restriction que c'est un peu cher, nous pourrions lui demander d'appliquer le même principe en Belgique en faisant voter une loi stipulant que désormais: 1) les propriétaires ne pourront plus émettre la prétention de toucher les loyers; 2) ils devront payer à leurs locataires une indemnité d'entretien.

SIMPLE QUESTION

Si nous formions une association des objecteurs de conscience en ce qui concerne le paiement des impôts, les Chambres nous gratifieraient-elles d'un statut légal?

PHENOMENE

On voit constamment chez nous des situations que l'on n'a jamais vues nulle part: c'est ainsi que pendant quelques semaines, de par la volonté de notre grand

Ministre Spinoy, on a payé en Belgique le beurre moins cher en hiver qu'en été.

ELECTIONS

Les élections approchent. C'est la bataille pour être placé en ordre utile sur les listes. Les anciens s'accrochent, les jeunes ne se gênent pas pour les bousculer... On comprend cet empressement, être député c'est une situation qui rapporte, accessible à tous il ne faut pas de diplôme, peut-être même pas de certificat de civisme. Il suffit d'être souple, discipliné et d'avoir de temps en temps quelques heures à consacrer à la chose publique, l'après-midi, pour aller faire nombre avec les camarades du parti quand il y a quelque chose d'important à voter...

LES INCIVIQUES

Dans ce domaine, il n'y a qu'une espèce, il n'y a pas de grands ni de petits: ce sont tous des traitres. Ils ont tous pactisé avec l'ennemi commun et doivent tous être mis dans le même sac. Ce ne sont que les circonstances, les occasions qui les ont attirés plus ou moins loin dans l'ignominie. Il n'est que juste qu'ils ne puissent pas bénéficier de tous les avantages réservés aux bons citoyens. Il est révoltant que l'on emploie des centaines de millions (on a avancé le chiffre de 350, mais personne n'en sait rien, ce sera peut-être 500, peut-être plus encore) alors que l'on se montre si avare quand il s'agit des justes revendications des anciens combattants, résistants, P.P., veuves et orphelins.

Il était temps que les organisations patriotiques s'élèvent avec violence contre ce honteux projet car il s'est trouvé une demi-douzaine de députés pour présenter un amendement étendant le bénéfice de la loi à ceux qui avaient été condamnés à 10, 15, 20 ans et plus mais qui avaient vu leur peine réduite à 5 ans. Il semblerait que le projet est gelé pour un moment mais il faudra être vigilant.

CANAL ESCAUT-RHIN

Il fait noir où nos amis hollandais se perdent. Ils ont toujours eu le talent de nous faire signer des traités dont ils sont les principaux bénéficiaires. Il paraît qu'Anvers tirera certains avantages de ce canal qui coûtera dans les trois milliards et demi et dont nous payerons les neuf dixièmes et pour nous faire avaler la pillule on a rappelé avec insistance qu'Anvers est notre port national. D'ici le moment où le canal sera terminé les frais ce seront certainement élevés à 5 milliards (dont 4 et demi à solder par nous). Et puis il y a une question d'eau douce que l'on a prudemment laissée de côté quand on s'est rendu compte de l'émotion que causait dans le pays l'idée de devoir détruire un certain nombre de localités pour installer des barrages qui, en outre, nous coûteraient des dizaines de milliards: on y reviendra plus tard car il y a dans le traité un article 16 à ce sujet qui avait échappé à l'attention de nos représentants. En outre, il y a encore un autre «petit» détail qui pourrait nous empêcher de disposer librement de ce fameux canal: sur son parcours hollandais,

nos bateliers seront à la merci d'un éclusier dont on n'est pas certain qu'il voudra bien travailler le dimanche et la nuit pour leur donner libre passage...

CONSTATATION

Dans presque tous les domaines, les Soviétiques ont prétendu qu'ils avaient été les premiers et la plupart du temps nous avons la conviction qu'il n'en était rien. Il y a cependant un domaine où ils auraient pu avec raison revendiquer la priorité, mais ils se sont bien gardés de le faire, et pour cause: c'est chez eux que le premier camp de la mort a été installé: en 1921, à Homolgor, et il a fonctionné à plein rendement pendant des années.

LE MINISTRE BATISSEUR

Contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, ce n'est pas du Ministre des Travaux Publics qu'il s'agit mais bien de son compère de l'Education Nationale qui est en train de couvrir le pays d'écoles, à tel point qu'il commence par se demander où il pourra bien encore en installer. Déjà de nombreuses administrations communales ont manifesté leur désapprobation mais que voulez-vous, il y a encore de nombreux milliards à dépenser, et d'ailleurs la loi scolaire ne dit-elle pas que pendant douze ans on pourra prévoir la création chaque année de 20 établissements secondaires, 16 internats et 30 sections préparatoires ou écoles primaires! On applique la loi au maximum, sans nécessité, sans utilité aucune: il y a déjà trop d'écoles et trop peu d'élèves et partout celles qui existent se font concurrence, mais on appliquera la loi jusqu'en 1970! A l'athénée de Furnes on a créé un internat dans lequel il y a onze élèves dont chacun coûte 63.700 F rien qu'en frais de personnel. A Koekelberg, le vaste athénée est occupé partie par des élèves francophones et partie par des flamands. Mais on estime probablement cette cohabitation dangereuse et l'on est en train de construire un peu plus loin un énorme complexe scolaire où iront s'installer les élèves flamands. C'est tellement vaste que l'on se demande s'il y aura assez d'élèves pour en installer un dans chaque local. Il est vrai qu'il existe à environ 300 mètres de là à vol d'oiseau, un collège flamand dont les mille élèves doivent empêcher de dormir le ministricule de l'Education... Comme on ne sait plus guère où l'on va encore installer de nouveaux établissements, il paraît que des tractations seraient en cours avec le collègue français (la France souffre terriblement de la pénurie d'écoles) pour en installer en territoire français toute le long de la frontière des provinces de Luxembourg, de Namur et du Hainaut.

BUDGETS

Tous les ministres ne disposent pas de budgets aussi plantureux que leur collègue de l'Education. Celui de la Santé qui devrait être un des mieux fournis (n'est-ce pas essentiel d'avoir d'abord une population bien portante?) n'en représente pas le cinquième. Celui de la Prévoyance Sociale ne doit pas être bien fameux non

plus puisque le ministre est toujours en dette vis-à-vis des pharmaciens. Enfin, les fonctionnaires de différentes administrations se plaignent de devoir travailler dans des locaux vieux, délabrés, insalubres que l'on devrait remettre en état d'urgence... Peut-être pensent-ils à la catastrophe de la rue de la Loi?... En outre, la création de nouvelles autoroutes n'avance pas, faute de fonds toujours et dernièrement les entrepreneurs ont menacé de se mettre en grève parce que l'Etat leur devait un milliard deux cents millions... Enfin, on manque d'hospices, d'hospices pour les vieillards et les asiles d'aliénés refusent du monde, mais on bâtit de nombreuses écoles aussi somptueuses qu'inutiles.

VIE CHERE

La valse des prix continue et, en général, c'est le Gouvernement qui donne le mauvais exemple: poste, téléphone, chemins de fer et même pour finir la Loterie Nationale où l'on a doublé les prix des billets sans que l'on puisse certifier que l'on en a fait autant pour les lots. Tous les producteurs, tous les fabricants les uns après les autres introduisent des demandes de hausse de prix qui en général sont acceptées. Une fois que l'on a mis le doigt dans l'engrenage il est bien difficile de faire machine arrière.

Parmi ceux qui n'y vont pas avec le dos de la cuillère, on peut citer le syndicat des coiffeurs. Après la libération, pour une coupe «homme» on payait 7 F, aujourd'hui en vingt ans, c'est cinq fois plus: 35 F.

Cent cinq.

La vie de la Fraternelle

BULLETIN

Un bravo à la dynamique section de Vielsalm qui, d'une part, a décidé d'allouer un subside de 2F par membre annuellement pour le soutien du bulletin et qui, d'autre part, vient d'étendre son activité dans la région de Villers-le-Bouillet, en vue d'y créer une sous-section.

NECROLOGIE

Nous adressons nos vives condoléances au Colonel B.E.M. Borgniet et à Madame qui ont eu la douleur de perdre coup sur coup, en peu de temps, leur fille, Mme Mathelot et leur beau-fils, le Commandant Raymond Mathelot.

SECTION DU BRABANT

Manifestations. — Une quarantaine de Chasseurs Ardennais de la section ont défilé devant leurs frères d'armes de 1914-1918 lors de la grandiose manifestation d'octobre.

— Une bonne centaine de membres ont assisté à la messe célébrée le 24 janvier 1965 en l'église N.D. de Bon Secours à la mémoire des membres décédés en 1964.

— Notre fête annuelle de Saint-Nicolas a eu lieu au «Piedbœuf-Bourse». Une séance de cinéma, un goûter et une distribution de cadeaux ont fait le plaisir d'une vingtaine d'enfants.

— L'assemblée générale annuelle s'est tenue au local «Taverne Pirotte», le 13 décembre 1964.

Ouvrir. — Notre ouvroir de Linkebeek est à nouveau ouvert et en pleine activité.

Secrétariat. — Le Secrétariat est assuré actuellement par l'Adjudant Albert Gustin, ancien des 1^{er} et 4^e Ch.A.

Nécrologie. — Nous déplorons la perte de nos membres: Jean Lafont, René Leyder, Gaston Jacobs et Luc Dambly.

— Notre ami Sevenants a perdu son épouse.

— Notre ami Auguste Colle déplore la perte de son fils lors des événements récents du Congo.

Nous réitérons aux familles éprouvées nos sincères condoléances.

Carnet rose. — M. et Mme Albert Hubert nous font part des fiançailles de leur fille Nicole avec M. Charles-Edouard Henrion.

Les nôtres à l'honneur. — Le Général-Major U. Dessart a été promu au grade de Lieutenant Général et nommé Chef d'Etat-Major Général.

— Le Colonel B.E.M. L. Champion a été promu au grade de Général-Major et désigné comme Premier Sous-Chef d'Etat-Major.

— Le Colonel Lalière a été désigné aux hautes fonctions de Chef du Service Général de l'Encadrement.

— Le Colonel Baurin a été désigné aux hautes fonctions de Chef du Service Général du Renseignement.

Nous sommes heureux de présenter à ces anciens Chasseurs Ardennais, membres de notre section, nos plus chaleureuses félicitations.

Bal de la Hure. — Ce bal a eu lieu le 6 mars dernier. Il a connu son succès habituel de foule et d'ambiance.

SECTION D'ETALE

En 1964, c'est Villers-sur-Semois qui fut choisi par le Comité de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais pour y tenir son assemblée générale qui a eu lieu à l'école des garçons, le 12 avril 1964.

La séance est ouverte par M. Eppe, Président, et une minute de silence est observée à la mémoire des braves tombés au Champ d'Honneur. Le Président rappelle les différentes activités de la section au cours de l'année écoulée.

Le 19 décembre 1963, ont eu lieu à Chantemelle les funérailles du Camarade Chasseur Ardennais Van Deven; un grand nombre des nôtres y précédaient le drapeau de la section. Quelques mois plus tard, le 12 juin 1964, les mêmes honneurs étaient rendus au Chasseur Ardennais Cornet, de Villers-sur-Semois.

Revenant un peu en arrière, une nombreuse délégation avec drapeau représenta la section à l'assemblée générale le 19 avril 1964.

M. René Clausse, Secrétaire-Trésorier, nous éclaira sur la situation financière de la section.

Pour terminer, M. Lepage, toujours souriant, rappelle à chacun son devoir de solidarité envers la Fraternelle: « Je me réjouis, dit-il, de la bonne humeur et de la discipline des délégués des sections, car, roudé à coude, chacun remplit sa mission comme aux premières heures du 10 mai 1940. »

Après l'allocution encourageante de M. Lepage, M. Eppe le remercie vivement de sa causerie très applaudie et, se tournant vers les délégués, il leur dit un grand merci car, dit-il, « vous avez été et vous resterez comme vous l'avez toujours fait, les piliers de notre belle section d'Etalle ».

SECTION DE HOUFFALIZE - LA ROCHE

La section a été endeuillée par la mort de quatre de ses membres: Marcel Nizet, de Baclain, René Verhegen, de Houffalize, André Englebert, de Tellin, et Adolphe Fraiture, Mont-lez-Houffalize. Ils faisaient partie de la Fraternelle depuis de nombreuses années. Bon nombre d'anciens Chasseurs Ardennais avaient tenu à assister aux funérailles de leurs camarades. La section réitère aux familles éprouvées ses condoléances émues.

SECTION DE VIELSALM

Pendant l'exercice écoulé, notre Comité s'est réuni neuf fois en réunions ordinaires plus trois réunions extraordinaires pour l'organisation et la répartition du personnel occupé aux buvettes et à la vente des programmes lors du championnat de Belgique, à Vielsalm, le 2 août.

Deux soirées dansantes ont été organisées au profit de la caisse d'entraide. Les interventions de cette caisse, à fin octobre, s'élèvent à la somme de 18.642 F.

La section a eu à déplorer la mort de quatre de ses membres: François Beaufays, le 20-11-63; Alphonse Ledent, le 15-2-64; Eugène Laloire, le 12-8-664; Joseph Geubelle, le 23-9-64.

De nombreux bérêts verts avec drapeau ainsi que les drapeaux des sections A.C. des villages voisins et une escorte du 3^e Ch.A. leur ont rendu à chacun les derniers hommages. Depuis plusieurs années une plaque-souvenir (à la hure) est déposée sur la tombe de chaque membre.

Des délégations avec drapeau ont participé à:

3.11.63 Relais sacré, Vielsalm, Salm-Château, Beho, Gouvy.

11.11.63 Cérémonies de l'Armistice.

15.11.63 Te Deum en l'église de Vielsalm.

9.12.63 Remise de la mascotte au 3^e Ch.A. par M. Seghers, Ministre de la Défense Nationale. M. le Ministre s'est fait présenter les porte-drapeau et s'est entretenu avec eux.

17. 2.64 Commémoration de la mort du Roi Albert.

24. 2.64 Cérémonies de remise de commandement à la Caserne Ratz, à Vielsalm.

4. 3.64 Réunion à Lierneux avec projection d'un film relatant diverses manifestations patriotiques.

22. 3.64 Assemblée générale de la section de Vielsalm.

19. 4.64 Assemblée générale à Arlon (34 participants).

10. 5.64 Service à Grand-Halleux à la mémoire de nos morts de 1940.

11. 5.64 Cérémonies au Mémorial Cady, à Bastogne.

22. 5.64 Rochelival, Chabrechez et messe au Monument des 3^e et 6^e Régiments de Ch.A.

24. 5.64 Pèlerinage à Vinckt, Gottem et Courtrai.

23. 5.64 Fastes régimentaires à Vielsalm.

5 et 6.6.64 Délégation au 20^e anniversaire du débarquement à Avranches.

7. 6.64 Excursion au Grand-Duché de Luxembourg.

20. 9.64 30^e anniversaire à Arlon.

4.10.64 Hommage aux camarades 1914-18 à Bruxelles.

Le drapeau a aussi escorté cinq camarades de 1914-18 à leur dernière demeure.

Il y a eu aussi une séance d'information à Bomal-sur-Ourthe en vue d'y créer une sous-section, séance qui a porté ses fruits puisqu'à ce jour nous y comptons vingt-membres.

Effectifs à fin octobre: 530 membres contre 489 plus une quinzaine d'inscriptions pour le prochain exercice.

★

LE 1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

LAUREAT DU CHALLENGE CRAHAY

Toutes nos félicitations à l'équipe de tir du 1^{er} Chasseurs Ardennais qui ayant remporté la troisième épreuve du challenge du fusilier d'assaut « Lieutenant Général Crahay » se classe ainsi en tête au classement final.

La remise du challenge s'est faite à Vogelsang en présence du Lieutenant Général Melchior, commandant en chef des Forces Belges en Allemagne, et du Lieutenant Général Crahay.